

ÉVOLUTION CONTEMPORAINE DES SCHÉMAS DE REPRODUCTION EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE : LE CAS DES MOBA-GURMA DU TOGO

Akoua AGOUNKÉ, Pierre LÉVI, Marc PILON

Le rythme élevé de la croissance démographique dans la plupart des pays africains n'en finit pas de susciter des interrogations multiples. Pour ceux qui s'en inquiètent, le maintien d'une fécondité élevée est au centre des débats.

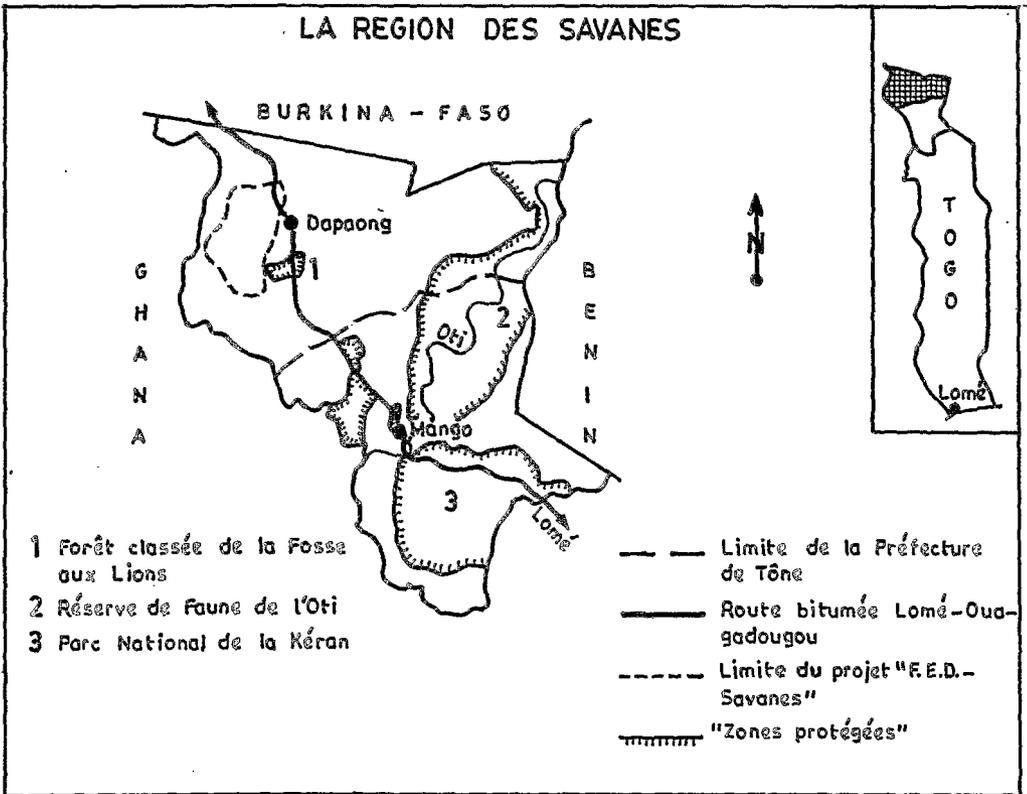
L'ensemble des travaux de recherche consacrés à ces questions révèle la multiplicité des facteurs agissant sur les comportements en matière de reproduction biologique, par le biais des "variables intermédiaires" de la fécondité, ainsi que la diversité et la complexité des mécanismes d'interaction.

En contrepoint du discours si souvent entendu, et encore maintenant, avançant un caractère essentiellement fataliste des attitudes en regard de la fécondité, de plus en plus d'analyses attestent de stratégies, individuelles et collectives, redonnant ainsi aux individus un véritable statut "d'acteur".

A l'instar de toutes les autres sociétés africaines, la société moba-gurma du Togo s'est trouvée confrontée, au cours de ce siècle, à d'importants changements tant politiques qu'économiques, culturels, etc., qui l'ont affectée dans sa globalité; et notamment au niveau de sa dynamique démographique.

Partant d'une présentation des traits essentiels de la société moba-gurma au tournant de ce siècle, et surtout des conditions définissant alors son schéma de reproduction biologique, notre communication s'attachera principalement, dans une mise en perspective historique, à montrer comment en milieu rural ce schéma a évolué, à en déterminer les causes, à en expliquer les mécanismes et à s'interroger sur l'avenir.

Carte n° 1 : Carte de situation géographique du pays moba-gurma



PREFECTURE DE TÔNE
Densités de population en 1981
(Source: M. Beccari, 1985)

Dans une dernière partie, la comparaison avec la situation prévalant au sein de la communauté moba-gurma ayant migré et résidant à Lomé, la capitale togolaise, permettra de mettre en lumière d'autres facteurs, d'autres mécanismes liés aux comportements de reproduction, et d'en tirer quelques enseignements en rapport avec une problématique de la transition démographique ⁽¹⁾.

TRAITS ESSENTIELS DE LA SOCIÉTÉ MOBA-GURMA AU TOURNANT DU XX^e SIÈCLE

Les Moba, souvent considérés comme des autochtones de l'extrême Nord-Togo, mais dont l'origine véritable reste à définir ⁽²⁾, occupent pratiquement la moitié ouest de la préfecture de Tône (voir carte). Les Gurma sont prédominants dans la moitié est, au terme d'un peuplement qui remonte au XVIII^e siècle et s'est fait par vagues successives d'immigration en provenance du pays gourmantché (dans l'actuel Burkina-Faso) ⁽³⁾.

S'il est vrai qu'une personne ne se définira jamais comme étant Moba-Gurma, mais l'un ou l'autre, les deux ethnies présentent suffisamment de points communs (croyances religieuses, organisation sociale, système de production et foncier, système matrimonial) pour que l'on puisse parler de la société moba-gurma ⁽⁴⁾. Les différences observées, aux plans linguistique et cérémoniel, apparaissent plus souvent liées à l'appartenance clanique qu'ethnique.

- (1) Les analyses présentées ici s'appuient essentiellement sur les résultats d'un programme de recherche mené auprès de la population moba-gurma du Togo, visant à une meilleure connaissance de sa dynamique démographique et de la place que celle-ci occupe dans l'évolution globale de la société. Ce programme s'est articulé en deux phases. La première, consacrée au milieu rural d'origine, au Nord-Togo, vit la réalisation d'une première enquête socio-démographique de base, en 1985 (Lévi, Pilon, 1988), suivie en 1986 d'une enquête complémentaire (Rey, 1989) centrée sur les déterminants proches de la fécondité, les comportements des femmes en matière de santé maternelle et infantile et leur situation économique. La seconde phase, menée à Lomé, en milieu urbain, repose sur la réalisation d'une seule enquête, en 1990, reprenant l'ensemble des thèmes abordés en zone rurale (cette phase s'est déroulée dans le cadre d'une convention entre l'ORSTOM et l'URD).
- (2) Selon un processus d'assimilation, une partie des Moba est en fait d'origine Mamprussi (venus du Ghana), voire Mossi, comme en témoigne souvent l'historique du peuplement.
- (3) D'après le dernier recensement de la population, en 1981, les ethnies Moba et Gurma représentent 85 % de la population de la préfecture de Tône (soit 211 069 personnes), et sont à 88 % concentrées dans cette préfecture.
- (4) Pour des premiers éléments d'un début sur la pertinence d'une distinction entre Moba et Gurma, voir S. Rey, 1989 : 34-40.

Les Moba-Gurma occupent une région de savane, au climat sub-soudanien, et pratiquent traditionnellement une agriculture d'auto-subsistance, basée sur le mil et le sorgho. Celle-ci présente les caractéristiques suivantes : système de culture extensif, pratique de longues jachères pour la régénération des sols, technologie rudimentaire de la houe, utilisation de la force de travail humaine, faible productivité du travail, division sexuelle du travail ; le travail de la terre est principalement le fait des hommes, les femmes assurant les semis et le transport des récoltes.

La naag (la concession), qui est le seul regroupement d'individus directement repérable dans l'espace, constitue l'unité résidentielle de base et correspond dans la plupart des cas à l'exploitation agricole – unité de production et de consommation. Y appartiennent toutes les personnes travaillant sur les mêmes champs collectifs et vivant ensemble sous l'autorité d'un chef d'exploitation (le naagdan) qui est généralement un homme et le plus vieux de la plus ancienne génération. Ce groupe domestique peut être constitué d'une ou plusieurs familles nucléaires, selon qu'il y a ou non présence de dépendants mariés (fils ou frères), avec ou sans enfants.

La société moba-gurma, de type patrilinéaire et patrilocal, repose sur une organisation clanique et lignagère tant au plan social que politique, économique, foncier et religieux. L'accès aux épouses, basé notamment sur le principe de l'échange de femmes, sur la règle de l'exogamie clanique et pouvant passer par la pratique de la polygynie, constitue un enjeu majeur (Pontié, Pilon, 1990). Plus qu'un type de mariage, l'échange de femme est la logique qui sous-tend l'ensemble du système matrimonial. Pour toute femme reçue en mariage, le clan bénéficiaire doit en principe en redonner une autre, en "remplacement", pour éteindre la "dette". Le mariage est avant tout une affaire collective, un arrangement entre groupes (lignages, clans), qui peut créer des obligations aux générations futures (en cas d'échange différé et de "remboursement d'une dette" de femme). Il laisse fort peu de place aux espaces individuels de liberté, particulièrement pour les femmes⁽⁵⁾. Précocité du mariage, intensité du remariage des veuves et divorcées encore fécondes,

(5) A celle qui refuse de rejoindre le mari choisi pour elle et qu'elle ne connaîtra généralement qu'au dernier moment, la société moba-gurma réserve une forme particulière de l'initiation féminine habituelle (Kondi). On la met au "couvent" : *"Séquestrée dans une case sous la responsabilité d'un vieux, au secret pendant plusieurs mois, elle sera suralimentée et abreuvée de drogues destinées à la « rendre docile ». Elle en sortira enceinte souvent, le mari ayant su profiter opportunément de sa « docilité », et parfois mentalement atteinte. Mais ne vaut-il pas mieux une femme abrutie que pas de femme du tout ?"* (Pontié, Pilon, 1990 : 98).

quasi inexistence du célibat féminin définitif, et pratique de la polygynie concourent à la réalisation d'une forte fécondité, féminine et masculine.

Les quelques proverbes et prières cérémonielles suivants illustrent les représentations et l'importance des rôles assignés à la fécondité au sein de la société moba-gurma :

“Le clan qui est nombreux, c'est le clan fort”

“Si je meurs, que mon nom soit prononcé”

“Tu laisses passer le temps de ta descendance”

“Le voleur n'a pas d'enfants”

“Le vieux champ des parents ne reste pas inculte tant qu'il y a des enfants” (6)

A travers le mariage, la fécondité est au centre des rapports de force entre clans qui mesurent leur puissance au nombre de leurs membres. Le système de production, utilisant la seule force de travail humaine, nécessite une forte descendance pour assurer la subsistance du groupe et plus tard celle des parents.

Le statut social de la femme passe par sa fécondité. Pour les hommes, ce sont à la fois le nombre d'épouses et le nombre d'enfants qui déterminent son statut social et économique et lui garantissent pour l'au-delà un statut honorable d'ancêtre dont le nom sera d'autant plus souvent prononcé que les descendants sont nombreux.

Dans un contexte de forte mortalité, mettre au monde beaucoup d'enfants est aussi une nécessité pour s'assurer qu'il en restera suffisamment pour la survie du groupe (“l'effet de remplacement”).

Mais il faut noter que cette recherche d'une fécondité élevée ne doit pas se faire au détriment de la santé des enfants préservée par un allaitement prolongé et le respect de l'abstinence post-partum, induisant des longs intervalles entre naissances. Comme le relève S. Rey, “ce schéma est si fort dans la société qu'il existe une maladie du dernier enfant dont la mère a conçu trop vite : *nielg* [...]” (Rey, 1989 : 178).

L'ÉVOLUTION CONTEMPORAINE DU SCHEMA DE REPRODUCTION DÉMOGRAPHIQUE EN PAYS MOBA-GURMA

L'évolution majeure ayant affecté la population moba-gurma réside dans une accélération du rythme de sa croissance : estimé à environ 1 % au début des années 1920, le taux d'accroissement moyen annuel a dépassé les 2 % au

(6) Repris de M. Pilon (1991 : 121) et tirés de P. Reinhard (1983) et Y.D. Lambon (1980).

moment de l'indépendance en 1960, pour atteindre environ 3,5 % dans les années 1980 (Pilon, 1991) ; et ce, en dépit de mouvements migratoires essentiellement tournés vers l'étranger (Ghana et Côte-d'Ivoire), mais qui demeurent surtout des migrations temporaires de travail de la part des jeunes hommes célibataires. Cette évolution de la croissance démographique est due à l'effet conjugué d'une baisse sensible de la mortalité dans l'enfance et d'un maintien d'une fécondité élevée, voire d'une hausse.

Apports de la bio-médecine et comportements de santé

Entre les années 1940 et 1980, les niveaux de mortalité infantile et juvénile sont respectivement passés, d'environ 200 p. 1000 à 90 p. 1000 et d'environ 230 p. 1000 à 100 p. 1000.

Cette évolution à la baisse de la mortalité des enfants tient au développement, surtout depuis l'indépendance, des infrastructures sanitaires et des diverses actions de santé de nature préventive (programmes de vaccination, services de PMI...). Il est à noter qu'elle s'est d'abord produite dans la partie ouest de la préfecture ("zone moba"), mieux pourvue en infrastructures médicales.

Cependant, les comportements de santé restent largement conditionnés par les pratiques traditionnelles, notamment durant la grossesse et lors de l'accouchement, périodes très imprégnées des représentations religieuses.

De ce fait, la très grande majorité des accouchements continue à se faire à domicile ou là où les douleurs prennent la femme (au champ, sur la piste...), et donc dans des conditions sanitaires très précaires ⁽⁷⁾ ; ce qui explique une relative stabilité de la mortalité (Rey, 1989). Quant aux consultations prénatales et de suivi des enfants, elles "*ne sont pas réellement perçues comme des moyens pour prévenir la maladie, puisque toute maladie puise sa cause dans un "désordre social" qu'il faudra expliquer à l'aide du devin*" (Rey, 1989 : 72).

Dans l'ensemble, les démarches thérapeutiques restent caractérisées par une prédominance du recours à la médecine traditionnelle et aux thérapies familiales (plantes, automédication ⁽⁸⁾), sans pour autant traduire un rejet *a priori* de la bio-médecine ; la préférence à l'un ou l'autre des deux types de médecine varie selon les maladies et les expériences vécues.

(7) Cette situation devrait s'améliorer sous l'effet de plusieurs programmes en cours, de formation "d'accoucheuses traditionnelles".

(8) Qui se fait à partir des ventes illicites de médicaments, souvent frelatés, sur les marchés.

Au bout du compte, la baisse de la mortalité des enfants apparaît être davantage le fait d'un interventionnisme médical que d'un changement notable des comportements face à la maladie.

Les causes d'une fécondité restée élevée et en hausse

D'après les données de l'enquête réalisée en 1985, l'indice synthétique de fécondité, calculé sur la période 1980-84, est de 7,8 enfants par femme, ce qui le situe à un niveau parmi les plus élevés du Togo ⁽⁹⁾.

En outre, la comparaison de cet indice avec la descendance finale observée à 45-49 ans, qui est de 7,6 enfants par femme, révèle une tendance à la hausse des niveaux de fécondité ; résultat confirmé par la comparaison des taux de fécondité par groupe d'âges selon les générations. Ce constat amène à se poser deux questions : d'une part, pourquoi, dans un contexte de diminution sensible de la mortalité, la fécondité n'a-t-elle pas baissé ? D'autre part, pourquoi a-t-elle même tendance à augmenter ? Non seulement le nombre d'enfants survivants augmente, mais les femmes en mettent davantage au monde.

L'analyse des "*variables intermédiaires*" de la fécondité et de leur évolution permet d'apporter des premiers éléments de réponse.

Permanence et changements du schéma traditionnel de nuptialité féminine

Précocité, intensité, stabilité du mariage et rapidité du remariage continuent de caractériser la nuptialité féminine en pays moba-gurma. D'après les données de l'enquête de 1985 :

- 2 % seulement de femmes déclarent être célibataires à 50 ans ;
- 82,7 % des femmes n'ont contracté qu'une seule union ;
- 0,3 % seulement de femmes sont "divorcées" au moment de l'enquête ;
- l'âge moyen au premier mariage est de 17,2 ans pour la période 1980-85 (contre 17,6 ans pour la période 1968-72).

Sur ce dernier point, cette légère évolution à la baisse de l'entrée en union des femmes est confirmée par les données censitaires de 1970 et 1981, avec des âges moyens respectivement de 16,5 ans et 15,7 ans, pour l'ensemble du

(9) D'après les estimations issues des données du recensement national de la population en 1981, effectuées à partir des naissances des douze derniers mois, l'ensemble de la population moba-gurma (y compris urbaine) présentait alors le niveau de fécondité le plus élevé du pays, avec une valeur de 7,1.

milieu rural de la préfecture. Outre que la diminution apparaisse ici plus accentuée, la précocité de la primo-nuptialité semble aussi plus marquée. Pour expliquer cette différence entre les deux sources, l'hypothèse d'une surestimation de l'âge des jeunes femmes lors de l'enquête de 1985 nous semble devoir être retenue. A noter par ailleurs l'observation faite, d'une fécondité des jeunes femmes de moins de 20 ans plus élevée car plus précoce que celle de leurs mères. Aussi, d'après S. Rey, "*il semble notable que les jeunes filles commencent actuellement leur vie sexuelle très tôt après leurs premières règles*" (Rey, 1989 : 177). Alors qu'auparavant, les parents s'assuraient que leur fille était suffisamment "forte" avant de la donner en mariage et donc de lui faire commencer sa vie féconde.

Au vu des chiffres ci-dessus, il apparaît très clairement que le mariage demeure une préoccupation de premier ordre. Bien que cela se fasse plus rare, il arrive encore que des jeunes filles "récalcitrantes" qui refusent le mari choisi par les familles, connaissent l'expérience traumatisante du "*Kondi*". Par ailleurs, non seulement le trop faible niveau du taux de scolarisation féminine (14,5 % en 1981 au lieu de 39 % pour les garçons, Pilon 1991) n'a pas pu entraîner, comme cela s'observe fréquemment, un premier mariage plus tardif, mais c'est précisément la logique matrimoniale moba-gurma qui explique pour une large part l'importante sous-scolarisation des filles (10).

Cependant, l'accès des jeunes filles au mariage connaît quelques évolutions. Dans les années 80, plus d'une jeune fille moba-gurma sur cinq (22 %) s'est mariée par "enlèvement" (*puotugnu*), c'est-à-dire par consentement mutuel, libre choix des deux conjoints, contre une proportion de 4 % avant 1950 (Pilon, 1990). Le développement de cette forme de mariage traduit une revendication croissante d'une liberté individuelle des futurs conjoints à se choisir (11).

Bien que la différence observée soit très faible, on note que les femmes qui se sont mariées pour la première fois par "enlèvement", l'ont fait légèrement plus tôt que celles mariées dans le cadre coutumier : 17,0 ans contre 17,3 ans (Pilon, 1990).

En résumé, il apparaît très nettement que le schéma actuel de la nuptialité féminine concourt toujours à favoriser la réalisation d'une descendance

(10) La crainte d'une grossesse précoce sur les bancs de l'école est une autre raison d'un moindre accès des filles à l'école ou leur retrait en cours de scolarisation.

(11) Encouragé par le Code togolais des personnes et de la famille promulgué en 1980, ce phénomène n'est pas sans générer de nombreux conflits en rapport avec la logique de l'échange (Pontié, Pilon, 1990).

nombreuse. Cependant, on peut s'attendre à ce que la réduction de l'âge d'entrée en première union, connaisse tôt ou tard, un renversement de tendance.

Mais l'essentiel de l'explication d'une hausse de la fécondité tient à l'évolution des variables intermédiaires du *post-partum*.

Un allaitement moins long et un moindre respect de l'abstinence sexuelle après l'accouchement

Les pratiques traditionnelles que sont l'allaitement et l'abstinence sexuelle continuent certes d'assurer un espacement des naissances assez long : 34,7 mois en moyenne (médiane de 33 mois) pour le dernier intervalle fermé ⁽¹²⁾.

Mais cet intervalle a tendance à se raccourcir dans les nouvelles générations féminines, avec des durées moyennes de 33,9 mois chez les femmes de 25-34 ans et 31,4 mois chez celles de 15-24 ans. Du reste, cette évolution est fort bien perçue tant par les hommes que par les femmes : tous évoquent le problème des grossesses trop rapprochées.

Cette situation résulte à la fois d'une réduction de la durée d'allaitement maternel et d'un moindre respect de la règle de l'abstinence *post-partum*. Leurs durées moyennes, relatives à l'avant-dernier enfant, sont respectivement de 26,4 mois et de 17,5 mois et de 15,6 mois pour l'aménorrhée *post-partum* (Rey, 1989). Pour toutes ces durées, on observe une tendance au raccourcissement chez les jeunes générations. L'assez longue durée observée de l'abstinence traduit le rôle primordial joué par cette règle dans l'espacement des naissances. Sa réduction, en terme de moindre respect, est d'ailleurs la raison première avancée par jeunes et vieux pour expliquer les grossesses plus rapprochées et un nombre d'enfants mis au monde plus élevé.

Quels sont alors les autres facteurs pouvant expliquer ces changements dans les comportements liés à la reproduction ?

Tout d'abord, "*les progrès de la médecine interviennent dans le moindre respect des règles traditionnelles du post-partum surtout chez les jeunes qui considèrent que les grossesses rapprochées ne comportent plus le même risque pour la santé des jeunes enfants en cours de sevrage car ils pourront être rapidement soignés*" (Rey, 1989 : 276).

(12) Pour lequel l'avant dernière grossesse a eu pour issue un enfant né vivant ou mort-né (Rey, 1989).

Mais, la question fondamentale reste bien celle-ci : pourquoi les hommes et femmes moba-gurma continuent-ils d'accepter ou de rechercher une forte descendance, et qui plus est en accroissement ?

A propos de l'évolution du statut économique des femmes et des enfants

La baisse de la mortalité, pourtant sensible, n'a manifestement pas supprimé "l'effet de remplacement" des enfants. *"Des entretiens menés auprès des familles montrent que ce "recul de la mort" n'est pas toujours perçu, car avec la croissance démographique le nombre de décès augmente lui aussi en valeur absolue ; et quand bien même cette perception existe, les gens le perçoivent rarement comme un acquis définitif - probablement avec raison"* (Pilon, 1991 : 122).

Les autres représentations et rôles traditionnels assignés à une forte fécondité demeurent aussi très prégnants, particulièrement au plan économique. Le besoin en main-d'oeuvre familiale reste prépondérant pour l'exploitation agricole des terres, une descendance nombreuse demeure la principale garantie pour la vieillesse. Cette dimension économique de la fécondité s'est en outre trouvée renforcée par les multiples transformations qui ont affecté tant le milieu physique que la vie sociale et économique du pays moba-gurma :

- Amorcé au début du siècle, le développement à partir des années 1920 et jusqu'à aujourd'hui des mouvements migratoires vers l'étranger (Ghana et Côte-d'Ivoire), concernant surtout les hommes jeunes et célibataires, a pesé inévitablement sur la disponibilité de la force de travail au sein des exploitations agricoles ⁽¹³⁾.

- Le développement des cultures de rente, l'arachide et surtout le coton, constituent les principales sources de revenus monétaires en milieu rural ; la culture du coton, fortement encadrée ⁽¹⁴⁾, est exigeante en temps de travail.

- La culture attelée (charrue à boeufs), introduite au début des années 1960 dans la partie ouest (Moba) par des migrants de retour du Ghana, a connu une large diffusion, les paysans y voyant avant tout le moyen de travailler plus vite et manière moins pénible ⁽¹⁵⁾. Cependant l'extension des superficies cultivées se heurte à un goulot d'étranglement lors des travaux de

(13) Pour une analyse détaillée du phénomène migratoire, voir M. Pilon et G. Pontié (1991).

(14) Pour l'organisation de la culture du coton, voir A. Schwartz (1985).

(15) Pour une évaluation de la culture attelée, voir Sotoco (1987), K. Djagni, G. Faure (1989).

sarclage : la charrue n'étant pas utilisée pour cette opération, le recours à la main-d'oeuvre s'en trouve accru.

- L'effet combiné d'une croissance démographique importante et de l'absence d'une réelle intensification agricole ⁽¹⁶⁾ s'est traduit par un appauvrissement progressif des sols ⁽¹⁷⁾, dont la mise en valeur nécessite un travail accru.

- La monétarisation de l'économie et l'apparition de nouveaux besoins et services (habillement, santé, scolarisation, biens matériels...) ont entraîné une nécessité croissante d'accéder à des revenus monétaires.

Chez les cadets (en position de "dépendant"), ces évolutions ont entraîné un désir croissant d'une indépendance économique plus grande et plus précoce, qui se traduit par, d'une part la mise en culture de champs personnels, d'autre part une pratique accrue de la segmentation des groupes domestiques ⁽¹⁸⁾, un accès plus rapide et plus fréquent au statut de chef d'exploitation ; et si l'un ou l'autre n'est pas possible, par la migration ⁽¹⁹⁾.

Mais, ces divers processus ont affecté particulièrement le statut économique de deux autres catégories sociales : les enfants et les femmes, par un recours accru à leur force de travail et par une intensification des activités productrices pour ces dernières.

La division sexuelle du travail d'hier s'est progressivement modifiée dans le sens d'une participation accrue des femmes aux travaux agricoles sur les champs collectifs, surtout aux sarclages. La houe est devenue un outil tout autant féminin que masculin.

Tous les entretiens le confirment, c'est de cette participation accrue aux travaux sur les champs collectifs que les femmes moba-gurma ont obtenu le droit de cultiver des champs personnels, dont le produit leur appartient ⁽²⁰⁾. Il est clair, au regard de la coutume moba-gurma, qu'il ne s'agit que d'un droit d'usage, pouvant être remis en cause à tout moment, et que les femmes

(16) En ce sens qu'il n'y a pas eu augmentation ni des rendements, ni de la superficie cultivée par actif.

(17) Au terme d'un processus classique : réduction, voire disparition de la jachère, déboisement, surexploitation des terres, érosion...

(18) Au sein de la même naag ou le plus souvent par construction d'une nouvelle ; voir M. Pilon (1989).

(19) C'est notamment ce qui explique la proportion plus forte de migrants observée en pays gurma (zone est).

(20) Remontant à plusieurs décennies en zone moba, ce processus est beaucoup plus récent en zone gurma (ne datant que d'une dizaine d'années), particulièrement dans les parties les plus reculées, les moins peuplées (Rey, 1989).

ne peuvent cultiver leurs propres parcelles qu'après s'être acquittées de leur tâche sur les champs collectifs.

Les cultures sont pratiquées pour d'une part se procurer du numéraire, par la vente du riz, de l'arachide ⁽²¹⁾ et de la bière de mil (Tchakpalo), fabriquée à partir du sorgho ; d'autre part aider à nourrir les enfants, la famille, par la culture du mil, du pois (voandzou), du haricot.

D'autres sources de revenus existent, liées à des activités anciennes et nouvelles : fabrication de poteries, de meules, de charbon de bois ; vente de bois, tiges de mil, de produits de cueillette (karité, néré), l'élevage (Rey, 1989 : 228).

On assiste ainsi à une intensification et à une diversification des activités économiques des femmes, à la fois productives et commerciales, qui recouvrent des réalités très différentes en fonction de critères multiples ⁽²²⁾.

Si, à l'instar de ce qui se passe pour les cadets, cette évolution traduit une revendication croissante des femmes d'une plus grande indépendance économique, *"les hommes reconnaissent en premier que les revenus des femmes leur permettent de les aider sur le plan de la survie familiale"* et, *"que l'augmentation du nombre d'enfants et la charge de leur élevage [...] sont les principales raisons d'une plus grande activité économique des femmes"* (Rey, 1989 : 239).

Comme le note alors le même auteur, *"un plus grand nombre d'enfants à charge implique des activités rémunératrices ; mais, dans un autre sens, le désir de mener à bien travaux agricoles et commerce peut conduire à élever le niveau de fécondité. En effet les femmes reconnaissent qu'elles n'ont plus les mêmes comportements vis-à-vis de l'élevage de leurs enfants. Une femme doit être plus disponible de son temps ; aussi, elle sevrera plus vite son enfant, en particulier pour le sevrage partiel afin de pouvoir le laisser plus vite en garde à d'autres, aînés, vieilles femmes, petite bonne. Mais ce sevrage plus précoce, [...] conduit à une diminution de l'aménorrhée post-partum et donc à une diminution de la période de non exposition s'il n'est pas contrebalancé par une durée d'abstinence longue. Les femmes en sont très nettement conscientes et savent que des enfants trop rapprochés vont les gêner dans leurs activités. Mais elles avouent qu'elles-mêmes ou leur mari ne respectent pas facilement un interdit de longue durée"* (Rey, 1989 : 240).

(21) Alors que la culture du coton est fortement développée dans la région, les femmes sont encore peu nombreuses à pouvoir la pratiquer, faute des moyens de production nécessaires (travail et capital ; accès très difficile au crédit).

Il apparaît donc très clairement, en termes économiques, qu'en dépit de l'accroissement des dépenses devant être consacrées à des enfants de plus en plus nombreux (habillement, nourriture, scolarisation et santé), les avantages liés à une nombreuse descendance demeurent, pour les pères comme pour les mères, assurément supérieurs au coût qu'elle implique. En plus des activités traditionnellement dévolues aux enfants (aide des jeunes filles aux tâches domestiques (eau, bois...), surveillance du bétail par les garçons), la participation des enfants aux travaux agricoles s'est progressivement intensifiée : tant sur les champs collectifs (notamment avec la culture du coton ⁽²³⁾), que sur les champs personnels (dont ceux des femmes).

Ce rôle économique accru des enfants constitue par ailleurs une autre cause de leur (très) faible scolarisation en pays moba-gurma. La scolarisation, en retour, en soustrayant quelques bras de la main-d'oeuvre familiale, et le phénomène migratoire, par la perspective de futurs départs, concourent l'un et l'autre à une stratégie de forte fécondité ; que cela soit ou non explicitement exprimé.

On comprend alors pourquoi le nombre d'enfants souhaités demeure élevé (de 7 à 8). "*Celles «les femmes» qui désirent moins d'enfants (5 à 6) évoquent pour cela le besoin de se libérer des grossesses afin de pouvoir travailler*" (Rey, 1989 : 246). Un désir d'espacement plus long des naissances existe chez certaines femmes : en 1986, 28 % des femmes alors enceintes estiment que leur grossesse est arrivée trop tôt ; mais dans le même temps, 14 % jugent qu'elle est survenue trop tard. Pour l'heure, le recours aux méthodes contraceptives modernes reste très faible ⁽²⁴⁾, encore largement tabou et freiné par la peur persistante d'un effet stérilisant pour la femme ; les utilisatrices potentielles sont les femmes ayant déjà une descendance nombreuse. Quant aux hommes, leur éventuel intérêt pour les contraceptifs masculins tient souvent à la possibilité d'avoir plus facilement des rapports extra-conjugaux, sans conséquence..., comportement dont se plaignent d'ailleurs volontiers les femmes. Mais les maris s'inquiètent aussi qu'un

(22) Interviennent, l'âge et l'état matrimonial de la femme, les caractéristiques de l'exploitation (culture attelée...) et du milieu physique (types de sols, importance du couvert végétal...), le degré de proximité des marchés, de la ville, etc.

(23) Dans une autre région du Togo, la plus forte productrice de coton, M. F. Lange (1986) a bien montré la relation existant entre le développement de cette culture et le travail des enfants.

(24) Des actions sont menées en matière de planification familiale, par le biais de l'Association Togolaise pour le Bien-Etre Familial (ATBEF), mais elles demeurent très limitées (peu de moyens, et un accès à la contraception restreint dans la pratique aux seules femmes mariées et avec autorisation du mari).

libre accès de leurs épouses à la contraception n'incitent celles-ci à l'infidélité !

Au terme de cette analyse, une autre question se pose celle du devenir du modèle de reproduction actuellement vécu par la société moba-gurma en milieu rural.

Interrogations sur l'avenir du pays moba-gurma

Prévoir les évolutions, possibles ou probables, est un exercice difficile tant les inter-relations entre le démographique, l'économique, le social, le politique et le religieux sont multiples et complexes, agissant à la fois aux niveaux micro et macro, individuel et collectif.

Dans le maintien des conditions actuelles de la production et de la reproduction, et toutes choses égales par ailleurs, l'analyse de la relation entre population et ressources au niveau de l'ensemble du pays moba-gurma conduit au constat d'un déséquilibre, vrai et croissant : une sécurité alimentaire très précaire quand elle est atteinte, une population qui actuellement double tous les 20 ans, un milieu physique de plus en plus dégradé (Pilon, 1991).

La mortalité va-t-elle poursuivre sa baisse ou au contraire connaître une reprise à la hausse, sous l'effet d'une dégradation possible des conditions économiques et sanitaires ?

De nouvelles politiques de développement rural vont-elles entraîner une modification sensible du système de production permettant une réelle intensification agricole, une "révolution verte" ?

Conséquence des divers phénomènes qui affectent le pays moba-gurma, les unités de production semblent confrontées à des forces centrifuges : le principe de l'exploitation collective des terres et de la jouissance de ses produits se heurte à la revendication des dépendants, cadets et femmes, d'une autonomie économique croissante, laquelle passe par la mise en culture de champs personnels et le contrôle individuel des revenus correspondants, par une pratique plus accentuée de la séparation des dépendants masculins, ou encore par leur départ en migration.

Mais, ne convient-il pas de s'interroger sur les limites de la solution migratoire, tant interne à la région qu'externe (Pilon, 1990 : 134) ?

Dans la situation actuelle d'une pression croissante sur la terre, laquelle se fait de plus en plus rare (par disparition des jachères et des réserves foncières), se "séparer" pour créer sa propre exploitation s'avère de plus en plus difficile,

surtout si l'on appartient à un clan "non propriétaire". Les conflits fonciers sont du reste de plus en plus fréquents.

Au sein des exploitations, les femmes sont les premières à faire les frais de cette situation, voyant leurs terres retirées par les prêteurs, et en premier lieu par le chef d'exploitation (qui est souvent le mari).

Par ailleurs, les maris s'inquiètent rapidement d'une croissance "trop" importante des revenus d'une épouse. Si un certain degré de solidarité existe, la notion de budget familial n'existe pas : à chacun ses intérêts. Au fond d'elle-même, une femme mariée se considère toujours comme une "étrangère". Ce n'est pas au mari qu'elle confiera une quelconque épargne, mais plutôt à sa famille d'origine. Comportement renforcé ou, d'autant plus justifié, en cas de polygynie : à la mort du mari, l'héritage se faisant à part égale entre tous les fils, chaque épouse entend travailler pour ses propres enfants. Au plan économique, les rapports entre mari et femme peuvent ainsi devenir rapidement conflictuels ; ajouté à cela, la crainte d'un homme de voir son autorité malmenée par une épouse trop indépendante.

L'évolution de ces situations, quelle qu'elle soit, ne sera pas sans influence sur les comportements de fécondité. Pour l'heure, le contrôle social et masculin de la fécondité continue de prévaloir et n'est pas remis en cause par un intérêt des femmes pour une descendance plus nombreuse, car chacun y trouve son compte. Mais, si pour des raisons diverses, le statut économique des femmes vient à se dégrader, on pourrait s'attendre à ce qu'elles souhaitent alors réduire leur fécondité, la charge de l'entretien des enfants devenant pour elles plus lourde que les avantages retirés. Ce souhait est aussi exprimé par certains hommes, conscients et inquiets du déséquilibre entre la croissance de la population et les ressources. Mis à part l'importance d'une meilleure information, un recours à la contraception moderne (d'espacement et d'arrêt) pose avant tout le problème des relations entre hommes et femmes, et surtout entre maris et épouses, dans leur rapport à la sexualité, lesquelles sont encore fortement contrôlées par la société, et au sein du couple par les hommes.

LE SCHÉMA DE REPRODUCTION CHEZ LES MOBA-GURMA DE LOMÉ (25)

Le profil migratoire et socio-économique

D'après les résultats du dernier recensement de 1981, la capitale togolaise draine près de la moitié (49 %) des migrations internes, qui restent faibles au demeurant : à cette même date, 11,5 % des Moba-Gurma résidaient hors de la préfecture de Tône, et seulement 4,2 % hors de la Région des Savanes (incluant aussi la préfecture voisine de l'Oti). La situation actuelle doit être à peu près identique à celle de 1981.

Les migrations vers Lomé sont assez récentes, ayant pris leur essor au cours des années 1960 (Pontié, 1979). D'environ 1500 personnes en 1970, la communauté moba-gurma originaire de Tône compte aujourd'hui environ 7000 personnes.

Jusqu'à maintenant, le séjour dans la capitale se traduit rarement par une installation définitive : la proportion des migrants (définis comme nés hors de Lomé) dépasse les trois quarts (78 %) chez les 20-24 ans et les 90 % pour les individus de 25-49 ans ; et seulement 2 % des Moba-Gurma sont âgés de 50 ans et plus (et la proportion est deux fois moindre pour les femmes).

Avec un rapport global de masculinité de 158, la migration vers Lomé demeure majoritairement masculine. Elle se produit surtout aux âges adultes, à l'exception des jeunes filles de 10-14 ans, deux fois plus nombreuses à migrer à cause du déplacement comme aides familiales. La prédominance masculine chez les adultes, très nette à partir de 30 ans, tient pour partie aux pratiques matrimoniales des hommes moba-gurma de Lomé : le célibat prolongé (plus d'un sur quatre est encore célibataire au-delà 30 ans), mariages inter-ethniques (un tiers des épouses sont d'une autre ethnie, surtout du sud, ce qui limite d'autant le nombre de femmes moba-gurma migrantes vers Lomé), et le phénomène de non co-résidence des conjoints (9 % des épouses moba-gurma sont restées ou plutôt reparties vivre au village ou à Dapaong).

Alors que les garçons migrent surtout pour poursuivre leurs études après le lycée ou chercher du travail (en passant par l'apprentissage), les jeunes filles viennent à Lomé avant tout pour des raisons matrimoniales (se marier,

(25) Les analyses présentées ici, étant issues d'une toute première exploitation des données de l'enquête réalisée en 1990, s'en tiennent à une vue d'ensemble de la situation prévalant à Lomé, mais qui permet cependant de mettre en lumière ses spécificités par rapport au milieu rural d'origine.

accompagner ou rejoindre le mari) ou en tant qu'aides familiales au sein de familles parentes (souvent de frère ou soeur aînés).

Comme en milieu rural d'origine (Pilon, 1989), très peu de femmes moba-gurma (moins de 5 %) sont en position de "chef de ménage" ; situation qui tranche avec celle observée, en 1981, pour l'ensemble de Lomé, où 25,6 % des femmes sont chefs de ménage (Direction de la Statistique, 1986). Les femmes moba-gurma sont surtout des épouses (plus des trois quarts le sont à partir de 20 ans).

Conséquence de leur sous-scolarisation ou de leur faible niveau de scolarisation, les femmes dans le Nord-Togo sont peu et nettement moins instruites que les hommes : chez les individus de 15 ans et plus, non scolarisés actuellement, 51 % des femmes ne sont jamais allées à l'école (contre 11 % pour les hommes), et seulement 18 % ont atteint au moins le niveau secondaire (contre 52 % pour le sexe masculin) ⁽²⁶⁾.

Le profil professionnel est fort différent selon le sexe. Conséquence à la fois d'un niveau d'instruction plus élevé mais aussi d'un recrutement ethnique préférentiel de la part des "grands" Moba occupant des postes élevés dans les secteurs public et para-public, la moitié des hommes actifs (49 %) travaillent dans ces deux secteurs ⁽²⁷⁾. L'artisanat occupe environ un homme sur cinq (surtout la mécanique et la menuiserie). Quant aux femmes, elles se trouvent largement exclues du secteur "moderne" de l'économie ; elles font avant tout du petit commerce, fabriquent et vendent de la bière de mil, et travaillent aussi dans la couture. Alors que près des trois quarts des hommes actifs ont un statut de salarié, les femmes sont indépendantes, travaillant à leur propre compte dans la même proportion.

Un large recours à la bio-médecine et une plus faible mortalité des enfants

Avec un quotient d'environ 35 p. 1000 (sur la période 1984-88), le niveau de mortalité infantile est nettement plus faible à Lomé. Et, bien que ne disposant pas encore de chiffres précis pour l'ensemble de la population de la capitale, il nous semble très probable que ce niveau est également moins élevé que la moyenne loméenne. Cette situation résulte de comportements de

(26) Ces deux derniers chiffres sont respectivement de 24 % et 55 % pour les filles et garçons actuellement scolarisés.

(27) On y trouve la plupart des emplois qualifiés, mais surtout une forte proportion (36 %) de militaires, gendarmes et policiers.

santé largement tournés vers la bio-médecine : par exemple, 85 % des femmes actuellement enceintes vont à la consultation prénatale, la vaccination anti-tétanique a été effectuée par 84 % des femmes lors de leur dernière grossesse et auprès de 92 % des derniers enfants. Outre la meilleure infrastructure médicale de la capitale, deux autres facteurs concourent à expliquer cette situation.

D'une part, l'éloignement à plus de 600 km du milieu d'origine rend très difficile le recours à la médecine traditionnelle pour la communauté moba-gurma de Lomé ; les tradipraticiens résidant à Lomé sont très rares, retourner au village pour se soigner demande du temps et coûte cher. Les Moba-Gurma ne sont pas non plus prêts à recourir à la médecine traditionnelle pratiquée dans le Sud-Togo.

D'autre part, le statut de salarié de très nombreux hommes moba-gurma, notamment dans la fonction publique, donne aux familles la possibilité de bénéficier de la gratuité de certains services médicaux (surtout pour les femmes et les enfants) dans les centres de santé de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.

Alors que dans les grandes villes, les populations migrantes sont souvent confrontées à des conditions de vie, et notamment sanitaires, plus difficiles liées aux problèmes de l'insertion urbaine ⁽²⁸⁾, il est intéressant de noter que tel n'est pas le cas pour la communauté moba-gurma de Lomé et ce, en raison de son insertion professionnelle et du maintien en son sein d'une assez forte cohésion familiale et sociale.

Une fécondité en baisse, intermédiaire entre le niveau du milieu rural d'origine et celui de l'ensemble de la ville de Lomé

Les femmes moba-gurma de Lomé présentent une fécondité plus faible que celle observée dans le Nord-Togo : pour la période 1980-84, les descendance finales sont de 6,8 et 7,5 enfants. Elle apparaît par contre plus élevée que celle observée pour l'ensemble de la ville de Lomé : d'après les résultats de l'enquête nationale démographique et de santé (Agouké *et al.*, 1989), l'indice synthétique de fécondité calculé sur la période 1983-87 est de 4,1 contre 5,5 enfants pour les femmes moba-gurma d'après notre enquête (période 1985-89) ; quant aux descendance finales, elles sont respectivement de 5,5 et 6,8 enfants.

(28) Difficultés d'accès à l'emploi, au logement... Voir, entre autre E. Akoto et A.G. Hill (1988).

Parmi ces différents résultats, ceux relatifs aux femmes moba-gurma de Lomé montrent par ailleurs une tendance à la baisse de leur fécondité.

Quels sont les causes et les mécanismes en oeuvre expliquant cette amorce d'une "transition" de la fécondité au sein de la communauté moba-gurma de Lomé ?

Une entrée en union et une entrée dans la vie féconde plus tardives, un mariage qui reste la règle et demeure très stable

Une primo-nuptialité et une entrée dans la vie féconde plus tardives à Lomé constituent le premier élément d'explication d'une fécondité plus faible chez les femmes moba-gurma de la capitale, comme le révèle la comparaison des taux de fécondité chez les 15-19 ans : 136 p. 1000 à Lomé contre 205 p. 1000 dans le Nord-Togo (sur la période 1980-84) ; et 95 p. 1000 à Lomé en 1985-89.

En effet, sur la période 1985-89, l'âge moyen au premier mariage des filles moba-gurma de Lomé est de 19,6 ans (19 ans pour l'âge médian), alors qu'il était encore de 17,9 ans en 1975-79. Dans le même temps, l'âge moyen à la première grossesse est passé de 18,7 à 20,2 ans. Si, entre 15 et 20 ans, les filles moba-gurma sont loin d'être toutes scolarisées, elles sont par contre nombreuses à faire un apprentissage (surtout dans la couture et la coiffure) : elles n'entendent pas compromettre leur avenir professionnel par des maternités trop précoces et une situation de "fille-mère", et préfèrent aussi ne pas se marier trop tôt.

Par ailleurs, la fécondité continue à se réaliser essentiellement dans le cadre du mariage. 90 % des femmes non célibataires n'ont contracté qu'une seule union et seulement 1,5 % des femmes de 15 ans et plus se sont déclarées "divorcées".

Un allaitement et une abstinence plus courts, mais un recours plus marqué à la contraception

Pour les femmes moba-gurma de Lomé, les durées moyennes d'allaitement, d'aménorrhée et d'abstinence post-partum sont de 20 mois, 13,7 mois et 11,6 mois, alors qu'elles sont de 26,4 mois, 15,6 mois et 17,5 mois au Nord-Togo, et de 17,5 mois, 10,6 mois et 10,9 mois pour l'ensemble des femmes de Lomé (Agoukè *et al.*, 1988).

En dépit de l'effet réducteur que devraient avoir ces déterminants proches de la fécondité sur la durée des intervalles entre naissances chez les femmes moba-gurma de Lomé, on note, pour le dernier intervalle fermé, une durée

moyenne supérieure à ce qui a été observé dans le milieu rural d'origine (37,4 mois contre 34,7 mois). Cette situation tient à une pratique plus développée, à Lomé, de la contraception. En effet, 16 % de l'ensemble des femmes moba-gurma de 15-49 ans ont déclaré avoir déjà utilisé au moins une méthode contraceptive moderne, et 75 % une méthode traditionnelle (y compris l'abstinence). La méthode Ogino est de loin la plus utilisée par 40 % des femmes.

Il s'agit essentiellement d'une contraception d'espacement des naissances. A la question posée aux femmes actuellement enceintes, de savoir si la grossesse était arrivée ou non au moment souhaité, un tiers d'entre elles (34 %) ont estimé qu'elle était venue trop vite, seulement 2 % n'en voulait pas.

Ce profil d'ensemble cache assurément des situations très diverses, que des analyses ultérieures s'attacheront à préciser et expliquer, notamment au sujet de l'effet du niveau d'éducation (de la femme et du mari), du phénomène de non co-résidence des conjoints, du caractère d'endogamie ou d'exogamie ethnique des unions, des structures familiales, etc.

La place de l'enfant dans les familles moba-gurma de Lomé et en milieu rural est manifestement très différente. 85 % des enfants âgés de 6-14 ans sont scolarisés (93 % pour ceux nés à Lomé). Compte tenu du profil professionnel des parents, et surtout des hommes, l'activité productive des enfants est beaucoup moins importante à Lomé ⁽²⁹⁾ ; le lieu de la production s'est déplacé hors du cadre familial. En terme économique, le rapport coût/avantage des enfants n'est pas, à Lomé, en faveur de la recherche d'une descendance nombreuse.

CONCLUSION

L'analyse de l'évolution contemporaine des comportements de reproduction en pays moba-gurma, au Nord-Togo, a permis de mettre en lumière la diversité des facteurs en action, leur évolution dans le temps, la nature complexe et interactive des processus qui les impliquent. En contrepoint d'une baisse assez sensible de la mortalité des enfants, la fécondité est demeurée à un niveau élevé et a même connu une légère augmentation. L'analyse montre bien que l'encore forte demande pour une descendance nombreuse ne résulte pas d'une sorte de fatalisme religieux ou culturel, mais

(29) Pour les tâches domestiques comme pour les activités productives des femmes (commerce, fabrication-vente de la bière de mil), celles-ci font avant tout appel à ces jeunes parentes venant à Lomé comme "aides familiales" (Agounké, Pilon, 1991).

de stratégies, individuelles et/ou collectives, quand bien même elles ne sont pas clairement exprimées, voire ressenties. L'évolution de la relation entre les comportements de fécondité et le statut économique des femmes est à ce propos très instructive.

Le regard porté sur l'avenir suscite de nombreuses interrogations.

Comme ailleurs en Afrique de l'Ouest, peu d'indices laissent penser à des changements socio-économiques sensibles et capables de modifier la forte demande d'enfants toujours existante (Frank, 1987).

Un certain désir de planification familiale existe, au moins en terme d'espace, mais rencontre souvent des difficultés à s'exprimer ouvertement et plus encore à se réaliser. L'une d'entre elles, et non des moindres, réside dans la nature du rapport homme-femme au sein du couple.

Bien que marquée par son statut de population migrante, la communauté moba-gurma de Lomé apparaît assez bien insérée dans la capitale togolaise. L'insertion professionnelle de ses adultes masculins, avec un accès important au secteur public et à un statut de salarié, a conféré aux familles une certaine stabilité, leur a évité un état de marginalisation économique souvent caractéristique des populations citadines migrantes. Cette situation, conjuguée à l'éloignement géographique du milieu d'origine, se traduit dans le domaine de la santé par un recours massif à la bio-médecine et un niveau de mortalité des enfants assez faible. Un recul de l'âge au premier mariage et à la première naissance, et une démarche contraceptive plus marquée conduisent par ailleurs à une fécondité plus faible qu'en milieu rural, mais cependant plus élevée que la moyenne de la capitale. Face à cette situation intermédiaire, la question reste de savoir si elle correspond une étape du processus de la transition de la fécondité (vers un "schéma urbain standard") ou bien, si elle reflète des comportements spécifiques à la société moba-gurma.

BIBLIOGRAPHIE

- AGOUNKE E., PILON M., 1991, *Quelques aspects de l'insertion urbaine des femmes moba-gurma migrantes à Lomé*. Communication au séminaire IFAN/ORSTOM "Processus d'insertion urbaine et itinéraires résidentiels, professionnels et familiaux", Sally Portudal, 27-30 mai 1991, 13 p.
- AGOUNKE *et al.*, 1989, *Enquête démographique et de santé au Togo, 1988*, Unité de Recherche Démographique/Direction de la Statistique/Direction Générale de la Santé/Demographic Health Surveys/Institute for Resource Development-Macro System, Inc., Lomé, 169 p.
- AKOTO E., HILL A.G., 1988, *Morbidité, malnutrition et mortalité des enfants*, in Populations et sociétés en Afrique au Sud du Sahara, Ed. Tabutin D., L'Harmattan, Paris, pp. 309-334.
- ASSOGBA L.N.M., 1989, *Statut de la femme et fécondité dans le golfe du Bénin : la décision de la fécondité pour le la statut ou par le statut ?* Thèse de doctorat, Université de Paris I-Sorbonne, 387 p.
- DIRECTION DE LA STATISTIQUE, 1986, *Résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 1981*, volume V, MENAGES, Ministère du Plan, Lomé.
- DJAGNI K., FAURE G., 1989, *L'expansion de la culture attelée dans la Région des Savanes au Togo : facteur de progrès social sans progrès économique marqué*, Les Cahiers de la recherche Développement, n° 21, mars 1989, pp. 60-72.
- FRANK O., 1987, *The demand for fertility control in sub-saharan Africa*, in Studies in Family Planning, vol. 18, n° 4, July/August 1987, pp. 181-201.
- LAMBONY D., 1980, *La fonction sociale de la prière en pays mwaba (région de Dapaong)*, Mémoire de l'EPHE, Paris, 339 p.
- LANGE M.F., 1986, *Dynamisme économique et reviviscence sociale et culturelle chez les Adja-Ehoué du Moyen-Mono (Togo). Quel projet de société ?*, communication au colloque Terrains et perspectives, 27-29 nov. 1986, Paris ; Lomé, 24 p.
- LEVI P., PILON M., 1998, *Enquête socio-démographique chez les Moba Gurma du Nord-Togo, vol 1, Méthodologie, caractéristiques générales, migrations*. Lomé, centre ORSTOM, 129 p.
- PILON M., 1989, *Enquête socio-démographique chez les Moba-Gurma du Nord-Togo - vol 2. Caractéristiques et évolution des ménages*, ORSTOM, Lomé, 125 p.
- PILON M., 1990, *Nuptialité et système matrimonial chez les Moba Gurma (Nord-Togo)*. Etudes togolaises de population. Lomé, Unité de Recherche démographique (URD) de l'Université du Bénin, n° 15, pp. 34-53.
- PILON M., 1991, *Genèse du déséquilibre entre population et ressources en pays moba-gurma (Nord-Togo)*, in Les spectres de Malthus. Déséquilibres alimentaires, déséquilibres démographiques, colloque, Paris, 14-16 mars 1990, Ed. EDI-ORSTOM-CEPED, Paris, pp. 117-136.

PILON M., PONTIE G., 1991, *Développement inégal et mobilité : le cas des Moba-Gurma du Nord-Togo*, in Troisièmes Journées Démographiques de l'ORSTOM, Paris, 20-22 septembre 1988, Ed. ORSTOM, coll. Colloques et Séminaires, Paris, pp. 103-125.

PONTIE G., 1979, *Les Moba de Lomé*. Thèse de troisième cycle. EHESS, Paris, 232 p.

PONTIE G., PILON M., 1990, *Un exemple de justice au quotidien : les conflits matrimoniaux au Nord-Togo*, Afrique Contemporaine, n° 156, 4/90, numéro spécial "la justice en Afrique", Paris, pp. 93-105.

REIHNARD P., 1983, *Proverbes moba*, Dapaong, multigr., 46 p.

REY S., 1989, *"Entre avec la fraîcheur dans la maison". Schémas de reproduction et de santé, évolution du statut des femmes et transformations des milieux en pays moba-gurma (Nord-Togo)*, Thèse de doctorat, Université de Provence, 300 p. + annexes.

SCHWARTZ A., 1985, *Le paysan et la culture du coton au Togo*, Ed. ORSTOM, Coll. Travaux et Documents, n° 286, Paris, 106 p.

SOTOCO, 1987, *La culture attelée dans la Région des Savanes*, Unité de Suivi Evaluation (USE), Atakpamé, 89 p.